



L'après-Belgique?

Retour sur la journée d'étude du 2 avril 2011

Le 2 avril 2011, le Cercle Condorcet de Liège a organisé une journée d'étude consacrée à l'après-Belgique, dont il est rendu compte dans le numéro de juin 2011 de *4 millions 7*. Selon Eric Defoort, la N-VA et le Mouvement flamand ne souhaiteraient l'indépendance de la Flandre que pour pouvoir former avec la Wallonie une confédération d'États, dont la solidarité, objective, transparente et efficace, serait le principe. Or, de telles promesses n'engagent-elles pas que leurs récipiendaires? En outre, au sein de cette confédération, la Flandre et la Wallonie cogèreraient Bruxelles, à laquelle Eric Defoort destinerait un statut de région-croupion, au mépris du droit des peuples à disposer deux-mêmes, dont il se fait pourtant le héraut en tant que président de l'Alliance libre euro-péenne des partis régionalistes.

Des propos d'Eric David et de Michel Mignolet, deux conclusions, complémentaires, s'imposent. En fait de succession d'État, le droit est celui du plus fort, en soi ou en raison des puissances tières dont il aura pu se ménager le soutien. Dépendante des transferts financiers de la Flandre, la fédération Wallonie-Bruxelles aborde toute négociation de réforme de l'État en position de faiblesse : la perspective d'une disparition de la Belgique fondie l'effraie, en ce qu'elles pourraient impliquer une importante baisse du niveau de vie des Wallons et des Bruxellois. Du reste, le déséquilibre et l'impassé belge ne se répéteraient-ils pas en cas d'indépendance de la fédération Wallonie-Bruxelles? Pour autant que les revenus professionnels des navetteurs flamands soient imposés sur leur lieu de

travail bruxellois et que celui-ci ne soit pas déplacé à Anvers, Malines ou Gand, la Wallonie profiterait en effet des transferts financiers d'une région dont la minorisation démographique et politique nourrirait d'autant plus le sentiment de frustration.

Toutefois, la possibilité d'un rapprochement à la France devrait rassurer la classe politique et la population, les inciter à faire preuve de fermeté à l'égard de la Flandre et se garder d'accepter l'inacceptable, tel qu'une scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde sans élargissement de Bruxelles aux communes périphériques à majorité francophone. (N'en déplaise à Philippe Van Parijs, il ne fait aucun doute que les négociateurs flamands soient jamais disposés à l'échanger contre le détachement des cantons germanophones de la Wallonie.) La fédération Wallonie-Bruxelles bénéficierait aussi de l'appui de la France afin de négocier à son avantage la séparation d'avec la Flandre. La minorisation politique de la Wallonie et sa colonisation mentale⁽¹⁾ ne rendent-ils pas nécessaire qu'elle s'émancipe avec Bruxelles du carcan belgo-flamand?

Le projet d'union-intégration à la France, dont Jacques Lenain a esquissé les contours, est à la fois réaliste et séduisant. Il présente le double avantage de préserver les acquis de 180 ans d'histoire belge, tout en assurant à la Wallonie et à Bruxelles un cadre propice à leur redéploiement économique : la République française, sociale et solidaire. Une telle perspective ne satisfait sans doute pas les révolutionnaires de salon décidés, au mépris de toute considération des faits, à biffer d'un trait de plume fier et vengeur Belgique franco-

phone et régions wallonne et bruxelloise : un tel refus idéaliste de la réalité ne tient-il pas de l'au-tisme? Bah, ils ne représentent plus qu'une arrière-garde éparsse, confinée en exercices de dévotion d'un improbable 'homme provincial'.

Le professeur Jules Gazon a déploré, au nom du Cercle Condorcet de Liège, que les médias aient dépêché si peu de journalistes au colloque. Las, sans doute lui préfèrent-ils la si belle nommée 'Révolution de la Frite', que des étudiants, fervents impétrants de la Confrérie des Crétins Diplômés, organisaient à Louvain-la-Neuve, soucieux d'apporter une contribution aussi festive qu'inéclaire au débat existentiel belge, avec la bénédiction des Dr Diafoirus de la Faculté (des Sciences politiques). Dans son compte rendu, la journaliste du *Soir* Véronique Lamquin a mis en exergue la difficulté qu'il y aurait à conclure un accord de scission de la Belgique d'avec la France. La minorisation de la Wallonie et sa colonisation mentale⁽¹⁾ ne rendent-ils pas nécessaire qu'elle s'émancipe avec Bruxelles du carcan belgo-

flamand?

Le rattachement à la France avec une de ses modalités – la réunion par assimilation –, elle a soutenu que Jacques Lenain aurait "démontré la perspective rattachiste: 'Politiquement inacceptable, techniquement inapplicable'". Bref, elle lui a fait tenir des propos contraires au sens de son intervention. Une forme de conspiration de l'erreur, au lieu de la conspiration du silence chère à *La Libre Belgique* et à la RTBF? Quoi qu'il en soit, Le Soir du 6 avril remettait les pendules à l'heure dans un petit encart :

« *Une intégration entière de la Wallonie et de Bruxelles à la France par le moyen d'un statut spécial* »

Anciens ministres-présidents de la Région wallonne ou de la Communauté française de Belgique, Jean-Maurice Dehouze, Valmy Féaux et Robert Collignon ont assisté, ainsi que l'ancien président du Parlement wallon Willy Burgeon, à la journée d'étude du 2 avril. Le 7 avril, à l'initiative de Willy Burgeon et avec l'assentiment de Paul Furlan, la fédération du PS de Thudinié a invité ses membres à une soirée d'information consacrée au rattachement de la Wallonie à la France. Les orateurs invités étaient Jules Gheude et Jacques Lenain (*Vers l'Avenir* du 8/4/2011).

⁽¹⁾ Laquelle consiste en l'instillation, dans l'esprit du colonisé, des valeurs préjugées et vision de l'histoire du colonisateur (cf. Michel Quévitt, *Flandre – Wallonie. Quelle solidarité?*).

supplément à "4 millions 7"
juin 2010

Éditeur responsable:
Jean-Paul ROOS
rue Middelbourg 65,
1170 Bruxelles

Comité de rédaction:

François Defif, Jean-François Goosse, Jean-Paul Roos

Collaborateurs:

Pierre Bertrand, Cédric Chopin, François Defif, Paul Durieux, Jean-François Goosse, Adriën Laurant, Pierre Mélot, Jacques Rogissart, Jean-Paul Roos.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. *France-Wallonie-Bruxelles applique les rectifications orthographiques approuvées par l'Académie française et publiées au Journal officiel de la République française en 1990*



La voie vers l'union de la Belgique française à la France

Avertissement : l'expression 'Belgique-française' désigne ici simultanément les deux régions actuelles de la Wallonie et de Bruxelles. Elle ne signifie pas que les entités fédérées francophones fusionneraient en une seule collectivité une fois réunies à la France, tout en n'excluant pas cette hypothèse.

La maladie congénitale de la Belgique a repris le dessus, implacable. Il y a lieu de penser que cela ne s'arrêtera jamais, entre deux périodes de rémission. Cette maladie, c'est la question nationale – en clair le clivage entre Flamands et Belges francophones. Il est inutile d'essayer de la refouler tout au fond de l'inconscient collectif belge : la réalité – la vérité – sont têtues.

'Regarder la vérité en face' : l'expression prend ici tout son sens. Oui, la Belgique peut disparaître, se scinder en deux entités. Oui, la Wallonie et Bruxelles peuvent être amenées, dans ce cas, à rejoindre la France. Quoi qu'on pense de cette dernière hypothèse (adhésion, indifférence, hostilité...), elle doit être envisagée, ne serait-ce que par précaution, pour éviter un sauve-qui-peut général et improvisé si les événements se précipitent. Dans ce contexte incertain, disposer d'une feuille de route est un atout considérable. Telle est la nature du présent texte.

Une précision s'impose d'emblée. Le comble de l'absurdité serait de juger par avance dérisoire et sans intérêt tout événement qui aurait lieu entre aujourd'hui et la date éventuelle de la scission, à la façon des gauchistes du siècle dernier pour qui les conquêtes sociales au quotidien n'étaient que des pertes de temps face à la perspective du 'Grand Soir'. 'Le plus tôt sera le mieux', n'est pas notre slogan. 'Le moment venu' est le fond de notre pensée.

Le chemin vers l'union à la France devra être borné par trois principes intangibles : **Intégration**, **Continuité**, **Échange**. A défaut l'échec, le rejeter par les Wallons et les Bruxellois sera non seulement inévitable, mais aussi légitime.

L'**intégration** est le principe moteur, qui définit l'objectif à atteindre, c'est-à-dire faire de la Région de la République à part entière, en refusant les solutions intermédiaires telles que la 'souveraineté-association', sauf à titre transitoire : la Belgique française mérite mieux que de devenir un simple État-satellite replié sur lui-même et son passé. Les Belges francophones deviendraient alors des citoyens français, sans aucune restriction. Participant aux élections nationales : présidentielles et législatives. Accédant immédiatement à tous les emplois publics régaliens dans l'ensemble du pays : armée, justice, police, impôts... Ce projet ambitieux est à nos yeux le seul capable de donner aux Wallons et aux Bruxellois le destin qu'ils méritent.

La continuité

est la seule méthode pertinente pour parvenir à une intégration réussie. Ce serait pure folie et bêtise que d'effacer près de deux-cent ans d'histoire. La Belgique n'est pas une parenthèse à refermer au plus vite, pour enfin accéder à une hypothétique 'vraie vie'... Il est évident qu'aucun citoyen de ce pays – y compris les réunionsnistes – n'a l'intention de renier en quoi que ce soit ce qui sera peut-être un jour son 'passé belge'. Nos ancêtres, en tant que Belges, n'ont pas vécu ni ne sont morts pour rien.

La façon dont fut menée la réunification allemande constitue à bien des regards un parfait contre-exemple. Certes, il fallait sans réserve étendre à l'Allemagne

de l'Est la Constitution de l'Allemagne fédérale. Le maintien, d'autres facteurs) : un écroulement sans précédent de la natalité!

Aujourd'hui – vingt ans après ! – il existe encore une frontière invisible entre les länder de l'Ouest et ceux de l'Est, ainsi qu'un décalage économique toujours significatif. C'est la preuve, s'il en était besoin, que toute politique de la l'économie sociale de marché, inévitable, mais aussi légitime.

Il n'avait guère de sens, et représentait à l'époque un risque géopolitique. Mais tout ou presque a été détruit. Quarante ans d'histoire abrogés. 'Oubliez tout ce que vous avez appris', la phrase fut, paraît-il, prononcée par certains Allemands de l'Ouest. La

transition, pour les Allemands de l'Est, fut donc brutale et bien souvent traumatisante, avec le sentiment que tout ce qui avait fait leurs vies – les drames, les joies, le travail, le quotidien – n'avait peut-être eu aucun sens. Des gens qui avaient su préserver des espaces de liberté durant les années de dictature, qui avaient été les acteurs d'une révolution populaire et démocratique, furent infantilisés. Les choses qui auraient pu être conservées, avec toutes les adaptations nécessaires, ne l'ont pas été. Un peu comme si, à Cuba, un nouveau régime fermait hôpitaux et écoles, en tant que symboles du castrisme...

Un exemple souvent cité, loin d'être anecdotique, est le démantèlement du réseau de crèches et de jardins d'enfants. C'était en effet, vu de l'Ouest, un abominable exemple de pratiques autoritaires, d'embrigadement collectif dès la petite enfance. Pendant plusieurs années, les médias ont consacré régulièrement des articles et des reportages très marqués, contrairement à une idée reçue très répandue. La France n'a jamais été un monolithique homogène. De la Flandre française au Roussillon, de la Bretagne à l'Alsace, en passant par l'Ile-de-France, ce sont l'environnement, le climat, les modes de vie et de nombreux traits de mentalité qui diffèrent. De plus, la Wallonie et Bruxelles pourront conserver des institutions culturelles spécifiques. Ainsi tout le groupe RTBF resterait sous la

français. Résultat (avec aussi odieuses. Résultat (avec d'autres facteurs) : un écroulement sans précédent de la natalité!

Il existe encore une frontière invisible entre les länder de l'Ouest et ceux de l'Est, ainsi qu'un décalage économique toujours significatif. C'est la preuve, s'il en était besoin, que toute politique de la l'économie sociale de marché, inévitable, mais aussi légitime.

Aujourd'hui – vingt ans après ! – il existe encore une frontière invisible entre les länder de l'Ouest et ceux de l'Est, ainsi qu'un décalage économique toujours significatif. C'est la preuve, s'il en était besoin, que toute politique de la l'économie sociale de marché, inévitable, mais aussi légitime.



ment d'usage officiel ? Non, il n'y aura pas de police de la langue ! Non, les traditions wallonnes ne seront pas moquées, et encore moins détruites ! Toute propagande belgicaine qui prétendrait le contraire se rendrait coupable de la plus grotesque manipulation.

La Belgique française bénéfierait, en raison de son parcours historique propre, d'un cadre institutionnel particulier. Ce cadre statutaire, inscrit dans la Constitution française, est largement garantie de la continuité juridique et administrative. L'union avec la France ne sera pas synonyme d'annexion : la Belgique française apportera et emportera avec elle tout ce qui fait son identité.

L'échange est la conséquence des deux premiers principes. La Belgique française dispose d'atouts considérables, déjà étudiés avec attention par leurs voisins d'outre-Quiévrain. Il en est ainsi de l'encadrement des personnes handicapées, où la France souffre d'un retard considérable : les établissements belges accueillent des personnes n'ayant trouvé dans l'Hexagone aucune place près de leur domicile. Valérie Létard, élue de Valenciennes, un temps chargée du dossier au sein du gouvernement, a cité la Belgique en exemple et dit s'en inspirer. Autre domaine : l'enseignement

Ils l'ont dit !

François Beaudonnet, correspondant permanent de France 2 à Bruxelles (Le Soir, 11/3/2011) : "La question n'est pas tant de savoir quand la Belgique va se séparer, mais quand et comment, même si cela prendra peut-être des décennies. Il faudrait pour que ce pays se raccroche qu'il y ait une volonté forte. Soit des dirigeants, mais je ne la vois pas. Soit du peuple, mais je constate plutôt une grande apathie."

Eric Defoort, cofondateur de la N-VA (journée d'étude consacrée à l'après-Belgique du 2 avril 2011) : "De P-DG [président-directeur général] à CEO [Chief Executive Officer], le français file à l'anglaise."

Billet sur la Francophonie

La Francophonie et l'Afrique

Les experts démographes des Nations Unies estiment qu'en 2050, selon un accroissement démographique propre, la Francophonie comprenait 700 millions de locuteurs, dont 500 millions en Afrique... Cette progression spectaculaire requiert une cophones de Belgique, qui parviennent à conjuguer une large autonomie et un accès démocratique aux études, peuvent se servir de référence intéressante. Il faut considérer la Belgique française non seulement comme l'addition de deux régions belges, mais aussi comme la moitié d'un Etat aujourd'hui souverain, ayant accumulé à ce titre sa propre expérience, dont la France aura tout intérêt à tenir compte. Intégration, continuité, échange... Ces trois postulats étant posés, il en découle un certain nombre de conséquences qu'il faut à présent étudier, en prenant appui sur des références constitutionnelles, des outils juridiques et des méthodes existant déjà en droit français, afin de dresser le portrait d'une 'Belgique française' encore hypothétique. Décrire une utopie, c'est déjà la rendre possible.

Cédric Chopin

supérieur. Une loi votée en 2007 prévoit que, d'ici à 2012, toutes les universités françaises devront accéder à l'autonomie administrative et budgétaire. Au 1er janvier 2011, les trois quarts d'entre elles auront déjà fait ce choix. Mais que faire de ces libertés nouvelles très étendues ? La réforme a suscité dernièrement des craintes et des oppositions pas toujours justifiées. Sans minimiser leurs difficultés propres, les universités francophones de Belgique, qui parviennent à conjuger une large autonomie et un accès démocratique aux études, peuvent se servir de référence intéressante. Il faut considérer la Belgique française non seulement comme l'addition de deux régions belges, mais aussi comme la moitié d'un Etat aujourd'hui souverain, ayant accumulé à ce titre sa propre expérience, dont la France aura tout intérêt à tenir compte. Intégration, continuité, échange... Ces trois postulats étant posés, il en découle un certain nombre de conséquences qu'il faut à présent étudier, en prenant appui sur des références constitutionnelles, des outils juridiques et des méthodes existant déjà en droit français, afin de dresser le portrait d'une 'Belgique française' encore hypothétique. Décrire une utopie, c'est déjà la rendre possible.

Depuis quatre ans, un institut d'enquête spécialisé, l'Africascope, étudie et mesure annuellement l'audience et l'utilisation du français dans sept grandes villes africaines : Bamako au Mali, Dakar et Pikine au Sénégal, Abidjan en Côte d'Ivoire, Douala au Cameroun, Libreville au Gabon et Kinshasa en République démocratique du Congo. Les enquêteurs ont sélectionné plusieurs questions : Parlez-vous français ? Savez-

vous lire le français ? Savez-vous l'écrire ? Comprenez-vous les informations en français à la radio ou à la télévision ? Les réponses permettent de constituer trois groupes : francophone simple, francophonie maîtrisée, non francophonie.

Les résultats révèlent qu'Abidjan, dominant le tableau comparatif :

- À Abidjan, 100 % des habitants parlent français, tandis que 75 % savent le lire et l'écrire;
- 99 % des Doualaïs parlent français, 85 % fréquentent l'école française;
- À Kinshasa, 92 % des personnes interrogées parlent français, 77 % sont inscrites à l'école française et 55 % maîtrisent le français;

Paradoxalement, les habitants défavorisés des bidonvilles, le plus souvent sans travail ni éducation, adoptent la même conclusion. Toutefois, en particulier à Dakar et à Kinshasa, les populations estiment que la connaissance du français ne suffit pas, à elle seule, pour réussir dans l'existence.

Ces multiples sensibilités africaines justifient une préoccupation attentive de l'Organisation internationale de la Francophonie, ainsi que l'adoption d'une politique spécifique qui contribue à faire émerger l'Afrique subsaharienne, bientôt locuteur francophone majoritaire. Notre complémentarité historique l'impose et notre avenir commun s'en trouvera conforté.

Pierre Bertrand

Sénateur honoraire

- Quatre habitants de Libreville sur dix maîtrisent le français et 85 % fréquentent l'école française, atteignant ainsi un niveau élevé de compétence ;

Source : *La langue française dans le monde 2010. Organisation internationale de la Francophonie.*



Au fil d'une eau pourrieuse

L'agonie du Système belgicain est déjà un cas décole pour la science politique. Non quelle soit digne : elle est marquée au coin de la petitesse des hommes et des calculs. Non qu'elle soit compliquée : la répétition indéfinie du même scénario lui confère une telle banalité que même ses exégètes traditionnels en baillent de lassitude. Son originalité réside en ceci que, dans une nation dont tout le monde convient qu'elle n'existe plus (nous disons nous, plus exactement, qu'elle n'a jamais existé), on s'évertue à poser la coupole d'un Etat que l'on va vider d'une grande partie de sa substance et qu'il faudra écarteler entre les aspirations radicalement contraires de ses peuples. Qu'est-ce donc encore la Belgique, donne Metternich aurait dit qu'elle n'est qu'une expression géographique ? Les partis francophones répondent en choeur : une plus-value. S'ils le croient, c'est une erreur. S'ils ne le croient pas, ou plus, c'est un mensonge. Un simple coup d'œil suffit sur le dernier demi-siècle déroulé d'inventorier tout ce que la Flandre nous a pris en actifs, emmanques à gagner, en emplois, en situation linguistique, en postes de commandement, sans parler de ses progrès dans la conquête de Bruxelles. Et cela continue à l'arrême, aux chemins de fer, à la Poste. Avec en prime des flétrissures psychologiques : on nous répute fainéants, frivoles, mendiants. Heureusement, la Wallonie sort de sa torpeur et relève la tête. Mais qu'attendons-nous, grands dieux, pour nous arracher à ce restree de Belgique qui nous dépouille comme au temps de sa vigueur et nous prépare de nouveaux abasements ?

vestiges de l'union pseudo-nationale en seraient calcinés. Elle est viciée par la croyance, sincère ou non, dans la « plus-value » belge. Celle-ci est surtout l'expression d'une classe politique engoncée dans ses habitudes, contente au fond de déléguer ses pouvoirs stratégiques à un pouvoir central où elle n'a plus qu'un rôle subalterne et à une Europe de technocrates mondialistes, présentée tantôt comme une fatalité inéluctable, tantôt comme porteuse d'un destin radieux. Cette classe politique, déjà vieille en âge et en pensée, a peur de l'inconnu que lui désigne avec une opportunité croissante son soi-disant « plan B », auquel manquent les éléments essentiels d'un plan : la volonté d'atteindre le but et la liste des moyens pour y parvenir. Répétons-le : une fois décidée, la scission se fera brièvement, simplement et paisiblement. Et nos politiciens seront surpris de voir se dénouer les noeuds gordiens qu'ils empêchent actuellement d'enfin concrétiser les possibilités de développement qu'obscurcissent les raisonnements à l'aune belgicaine.

belge nous faisait peur. Ce que nous effraie, c'est que le processus de la séparation est réglé politiquement des meilleurs morceau avant partage et qui revendiquent les plus gros en échange d'un brefsursis du coup de grâce au fédéralisme. Combattre ses préventions avec une contrainte belgitude desquels dans la stratégie, c'est permettre au temps de jouer pour elle en suscitant des envies de compromis qui s'approchent toujours plus la compromission. La Flandre n'changera pas. Elle ne reculera pas malentendu des multitudes qui s'approchent toujours plus la compromission. La Flandre n'était prophétique, près de nonans, avant la crise d'aujourd'hui. Nos politiciens s'indignent à bonne droit de la proposition d'amnistie prise en considération par la quasi-totalité des partis flamands. Mais c'est leur surprise qui étonne. La Flandre ne renonce à rien de ce qu'ils tiennent à cœur. Génération après génération, elle ressasse ses raccunes avec ce que Maupassant appellerait «une haine de pays sans volé». Elle ne nous aime pas, et elle n'aime pas nos conceptions de vie en société. Et l'on veut l'obliger à coexister avec nous dans le même royaume? Si c'est le cas, quelque temps encore, elle nous fera payer le prix de ce retard sur la route de sa destinée.

NATIONALISMO: UN ARTE MASTRO

Après avoir brocardé Magnetette en quelques occasions récemment l'espérantiste rejoindrait la cohorte des éclaireurs de la pensée wallonnisant son livre *Grandeur et de l'idée nationale*. Quel bonheur de lire sous la plume d'un social-démocrate que «le nationalisme n'est pas une maladie teuse» – pour un naturellement soit démocratique ! Satisfaisant aussi de le voir conclure ce sentiment est au principe de cés flamands. Mais pourquoi tire-t-il de ces justes préremarques qu'un plaidoyer en faveur du fédéralisme certes très amélioré quoique garant encore d'un beau pacte belgicain ? Contre-partisan, réflexe conditionné Politologue, M. Magnetette cependant sait qu'une révolution nationale ne peut s'arracher sur longtemps. Le grand philosophe Charles Parnell l'a dit un jour cette vérité première à ses collègues anglais de la Chambre des Communes : «Aucun homme n'a le droit de dire à son peuple : tuiras jusqu'à là et pas plus loin ; n'avons jamais essayé de fixer une limite au statut national de l'Irlande et nous ne le ferons jamais.»

Il est possible qu'un gouvernement finisse par émerger du cage où le Système est emprisonné depuis un an. Il est certain qu'il devra besogner dans un démonium de querelles démontées exaspérées par de multiples contradictions doctrinales. L'impatience des Flamands, recherche non du temps mais d'une rétribution poussée. Nous épargnera-t-on cette vision. La voie décisive sera l'audace. C'est hélas le fond manque le plus. Puisse la analyse des situations l'aider enfin à l'air libre.

nges et
s; d'illu-
le mot
e perti-
nverra-
Paul
assions,
ce qu'il
grands
mises en
inheurn
inistree
tationa-
e hon-
nt qu'il
action
que ceo
es suc-
uiou nee
misses
r d'un
énagé.
n nou-
raintee
onne ?
nevrrait
évolu-
réter à
échec
atriote
pliqua-
e à ses
ambree
comme
exple : Tu
ver une
Irlande

set
illu-
mot
erti-
erra
aul
ns,
lui
nds
en
ère
eur
stre
ma-
on-
juil
ion
ce
suc-
ne
ses
'un
gé,
ou-
nté
né?
rait
blu-
er à
nec
tote
qua
ses
bre
me
: Tu
ous
une
nde